

LA NATURE DANS LA VILLE DE ROME, ENTRE PERCEPTION ET USAGE

—Anne-Marie Van Leeuwen-Maillet

La nature dans la ville de Rome est favorisée par le climat et la façon dont la ville s'est construite. Patrimoine hérité de sa longue histoire elle offre à la métropole polluée des espaces naturels démon-

montré la réalité et la richesse dues à la présence à la fois du fleuve, des zones archéologiques et des villas historiques insérées dans le tissu urbain. Finalement, c'est l'eau et la nature qui semblent le mieux déterminer la structure de la ville métropolitaine.



Le Tibre à la hauteur du Ponte Milvio.

trant une véritable richesse écologique. Bien que présente et visible sur l'ensemble du territoire urbain sa qualité varie avec la localisation. La perception de la nature dans la ville par les habitants dépend de leur milieu culturel, mais surtout du lieu où ils vivent. Ces images influencent leurs pratiques sociales comme celles des nombreux visiteurs de Rome dans les lieux de vert urbain. Pourtant, on constate que peu à peu, un consensus se dégage parmi les décideurs et les acteurs de la ville sur le rôle de ces espaces de nature dans la requalification de Rome. Ceci, à condition que la gestion de la nature ne concerne pas seulement les instances décisionnelles et administratives, mais entraîne la participation des habitants, car elle se révèle un facteur d'identité et d'appartenance à la ville.

Rome ville verte

A Rome, l'abondance de la végétation, les grands arbres le long des routes donnent une forte impression de verdure soulignée par le contraste avec les couleurs chaudes des maisons. Une étude d'écologie urbaine en a

Un paysage urbain structuré par l'eau et par la nature

Entourée d'un anneau de 10 km de rayon formé par l'autoroute périphérique (GRA), considérée comme sa limite, la ville surgit au milieu de la campagne. Des champs cultivés, des allées de pins parasols, des fermes sur les hauteurs, des troupeaux de moutons dans les prés voisinent avec les îlots de quartiers bâtis sans plans et débordant du cercle de l'autoroute. La première impression est celle d'une campagne encore vivante qui semble retenir la ville.

Rome s'est construite au bord du Tibre sur une zone de collines au contact des complexes des volcans Sabins au nord-ouest, et Albains au sud-est. A l'exception de la partie sud-ouest, le paysage du territoire de Rome est le résultat de l'érosion des plateaux de laves par les eaux de surface des marannes, petits affluents du Tibre et de l'Aniene. Les collines, au sommet plat, sont séparées par des vallons, aux pentes parfois raides couvertes de végétation. Vers la mer Tyrrhénienne, le Tibre, bordé d'arbres, méandre dans une zone très plate, découpée par les lignes d'eucalyptus entourant les parcelles où courent les canaux de bonification des marais. La « campagne romaine » est caractérisée par un type de paysage ouvert où les signes de structure historique sont encore visibles. Les ruines romaines ou les anciennes fermes rurales participent toujours à la définition de ce paysage agricole.

Autour de la première couronne consolidée des espaces bâtis, au-delà de la vallée et des dépressions où fut construit l'anneau de chemin de fer, la ville, dans sa croissance récente, ne s'est pas étalée sans raison. Elle s'est construite dans ce paysage particulier en utilisant les points structurants de sa morphologie. Les lotissements organisés ou abusifs, faits d'immeubles ou de maisons individuelles, se sont installés sur les zones planes soit

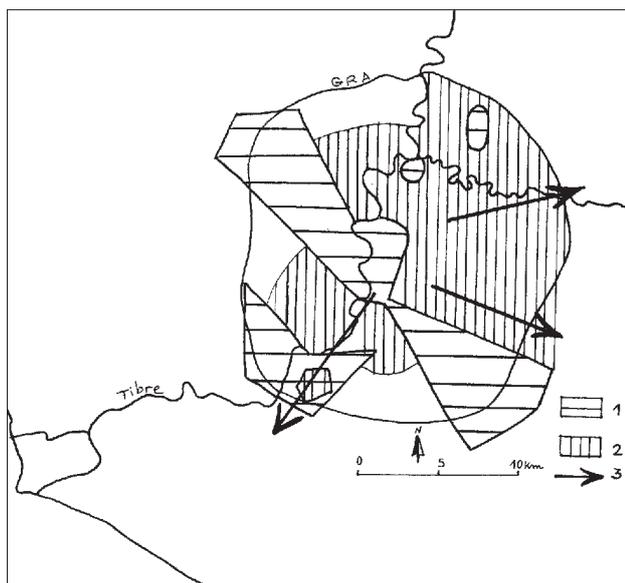
de sommet, soit de fond de vallées, séparées par des terrains en friches ou cultivés qui font pénétrer la nature au cœur des espaces bâtis. Un tissu urbain décousu s'est ainsi créé montrant des zones très densément construites à côté de zones vides faites des pentes des vallons, des champs cultivés et des prairies. Dans ce paysage urbain, ces zones de campagne tiennent souvent lieu d'espaces verts. C'est autour de leur aménagement que se joue la requalification des quartiers périphériques romains.

L'écosystème de Rome

Le site de Rome est caractérisé par la présence d'une suite d'espaces verts de grande superficie disposés selon un axe N-W/S-E. Ce couloir écologique coupe la ville en deux.

FIGURE N° 1

COULOIRS BIOLOGIQUES ET STRUCTURATION DE LA NATURE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE ROME À L'INTÉRIEUR DU GRA (AMVL1996).



1 - Couloirs biologiques avec + 200 espèces recensées • 2 - Espace construit • 3 - Sens des mouvements internes de population.

A l'est, l'espace densément construit déborde sur les communes voisines des colli Albani. A l'ouest, il s'étend de manière plus lâche sur une bande étroite liée aux accidents naturels du relief de la rive droite du Tibre. La construction des murailles d'endiguement du Tibre a séparé Rome de son fleuve. Avec l'Anienne et leurs affluents, descendant soit des collines des Monts Albains soit du Janicule, ils constituent un couloir écologique qui a pu se développer grâce à cette zone protégée. De même, les deux zones de campagne romaine, réservées pour devenir les parcs archéologiques de Veies au nord (6.700 ha) et de l'Appia Antica au sud (2.500 ha) dans le prolongement du parc des forums impériaux, permettent à la

nature d'arriver au centre de la ville. Le maintien de ces espaces naturels grâce aux vestiges archéologiques est particulier à Rome. Cet axe vert, en traversant le territoire urbain, crée une continuité écologique vérifiée dans la présence d'une flore et d'une faune abondante.

A l'extérieur du GRA, et selon l'axe de développement urbain vers la mer, l'embouchure du Tibre avec Ostia Antica, les marais Pontins à l'agriculture vivante et la forêt protégée et de propriété communale de la pinède le long de la côte (18 500 ha), protègent de vastes espaces naturels et maintiennent cette lecture du site de Rome structuré autour de l'eau et de la nature.

Situé à la frontière entre le Sud méditerranéen et une zone plus froide liée à la présence des Apennins et des volcans, le système bioclimatique de la ville de Rome se divise en trois zones : humide autour du Tibre et de l'Anienne, plus sec vers la partie Est, et plus méditerranéenne sur la partie proche de la côte.¹ La faune et la flore naturelles se répartissent selon ce découpage. Les températures moyennes donnent un maximum de 22°, et un minimum de 9,5°. La brise de mer, les zones d'espaces verts et la distance à la côte influencent les températures en les rafraîchissant. Les pluies sont typiques du climat méditerranéen, 839 mm/an tombant sur 74 jours, avec un maximum en novembre et décembre. Abondantes et brutales, elles nettoient l'air et les rues, et font reverdir les espaces de sols nus.

Ces conditions climatiques définissent cinq types de paysage végétal que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire : Un semi-naturel avec des bois de chênes verts et des pâturages; la végétation riveraine le long des cours d'eau, très appauvrie avec la régulation du Tibre et de l'Anienne; le centre historique avec les parcs des villas et des arbres isolés; les zones archéologiques avec une « végétation de ruines »; la périphérie avec une végétation nitrophile et fragmentée dans les zones d'intense urbanisation.

La présence de ces zones naturelles, au sol perméable sur tout le territoire de la commune, réduit le ruissellement des eaux de pluies. Les arbres à feuilles persistantes : pin, chêne vert, cyprès, laurier, magnolia, palmier, eucalyptus, cèdre, laurier-rose sont présents dans les parcs, les allées, en accompagnement des zones archéologiques, à l'intérieur des blocs d'immeubles, le long des routes, sur les places. La visibilité de cette verdure méditerranéenne et exotique crée cette impression permanente de ville verte. Les arbres à feuilles caduques, chêne, platane, tilleul, prunus, mimosa, glycine donnent la couleur des saisons et soulignent cette gamme de vert. A côté de leur qualité évidente d'agrément, ces nombreux arbres jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les pollutions atmosphérique et acoustique.

A cause de sa longue histoire et de la diversité de ses paysages, Rome offre une grande variété d'habitat pour

1. Palmieri S., Siani A.M., « Il clima », in *L'ecosistema Roma*, pp.19-28.

les plantes. Une analyse de la flore, réalisée en 1995, a permis de dénombrer plus de 1300 espèces spontanées appartenant aux divers domaines climatiques et pédologiques italiens (1/5e de la flore italienne).² Cette richesse s'explique en grande partie par la présence des zones archéologiques et des parcs privés avec jardins botaniques et collections exotiques. Grâce à la douceur du climat et à l'ensoleillement, les habitants cultivent sur leurs balcons et terrasses de véritables jardins avec des arbres et toutes sortes de plantes qui verdissent l'aspect des façades des immeubles, cela permet même de les dater.

La faune bénéficie de ces conditions écologiques particulières. On dénombre à Rome 145 espèces de vertébrés.³ Ils représentent 75 % des amphibiens et reptiles de la faune de l'Apennin laziale; 50 % des oiseaux nidificateurs, 90 % des mammifères recensés dans ce territoire. La faune autochtone varie en quantité, la faune allochtone plus cosmopolite et exotique, s'adapte à la transformation de l'environnement et peut devenir nuisible. Les ragondins des lacs des parcs devront être déplacés à cause des dégâts qu'ils provoquent dans les berges; ou les étourneaux, qui dessinent dans le ciel de Rome de superbes arabesques mais, vu leur nombre – ils seraient un million – entraînent des pollutions difficiles à contrôler.

Parmi les oiseaux récemment installés à Rome, les cormorans, mille cinq cents à ce jour, se partagent les rives du Tibre et se nourrissent des poissons pêchés dans ses eaux. Les mouettes royales sont parfois si nombreuses qu'elles recouvrent de leur blancheur les saules des berges. La présence de tous ces oiseaux prouve la qualité biologique des eaux des fleuves où vivent suffisamment de poissons et en assez grande variété pour les nourrir. Habitants particuliers des parcs et des espaces verts, les chats accompagnent de leur élégante nonchalance les ruines romaines. La cohabitation des hommes avec tous ces animaux demande une gestion spéciale. La commune a créé un service, le « Bureau pour le Droit des animaux » qui s'occupe de leur existence et de leur bien-être dans la cité.

La ville de Rome s'est installée sur un site où affleuraient de nombreuses sources. Leur existence s'explique par la présence des couches de lave recouvrant les alluvions pliocènes. Les alluvions du Tibre en relevant le niveau du sol romain ont bouché la plupart de ces sources. La localisation d'une vingtaine d'entre elles a pu être retrouvée sur le site de la Rome antique par les archéologues. Quelques-unes existent encore aujourd'hui. Parmi elles, la source thermale de l'Acqua Ninfea Egeria, qui alimentait le ninfeo d'Erode Attico dans la Caffarella, fut sacralisée et vénérée pendant des siècles; les sources de l'Acqua Vergine, situées sur le plateau au pied des Colli Albani, qui approvisionnent toujours l'Aqueduc Felice.

La plus grande partie de l'approvisionnement en eau de la ville actuelle dépend toujours des sources et de leur qualité. On la retrouve dans les nombreuses fontaines de Rome. La minéralisation des eaux des sources thermales est due au contact entre les eaux qui circulent dans le sous-sol et les liquides de haute thermalité originaires du

magma profond lié au phénomène volcanique des volcans Albains et Sabins. Ces sources thermales font aujourd'hui l'objet d'un traitement industriel : Appia Santa Maria della Capannelle, Laurentina, Acetosa, San Paolo, Ninfea Egeria, et Acqua Santa. Les Romains, amateurs



Terrasses romaines.

d'eau de source légèrement *frizzante*, vont remplir leurs bouteilles aux robinets installés le long d'un mur ou en une série de fontaines.

L'occupation du sol par des générations d'habitants a façonné ce territoire. Les décisions humaines interfèrent sur l'environnement en le transformant. Qu'elles soient le résultat de l'accumulation des décisions individuelles ou celles des décideurs institutionnels, elles induisent des changements qui concernent l'ensemble de l'écosystème urbain. Tous ceux qui imaginent et dessinent la ville, plaquent sur elle leurs représentations du beau, de la qualité, qui correspondent à leur groupe socioculturel. Trop souvent en Italie, le discours sous-entend que la beauté serait recevable par une classe éduquée et savante qui saurait l'apprécier et en faire un usage respectueux. Les autres habitants, membres de la société mais ignorants, devraient apprendre pour ne pas détruire. Rome est l'archétype de cette culture. A Rome le passé est visible dans l'espace et présent dans les esprits. On retrouve régulièrement dans le monde des architectes une survalorisation d'un passé imaginaire et mythique à côté d'une image rêvée d'un possible futur. Le présent apparaît alors comme la preuve de l'échec ou du moins de l'incapacité à bien faire. Idée confortée par la difficulté de mettre en pratique une pla-

2. Celesti Grapow L., *Atlante della flora di Roma*, Roma, Comune di Roma Argos Ed., 1995.

3. Cignini B., Zapparoli M., « La fauna dei vertebrati terrestri », in *L'ecosistema Roma*, pp.106-116.

nification urbaine efficace où est réalisée l'image de la ville projetée par les urbanistes. Pour les habitants, conscients d'appartenir à une même identité urbaine métropolitaine, ils vivent à la fois à l'échelle de leur quartier, perçu dans ses caractéristiques de proximité que l'on peut améliorer par des interventions gérées par eux ; et à celle de la grande ville dont ils ne connaissent que certaines parties.⁴ Choisir l'environnement ne signifie donc pas trouver un système de défense contre les méfaits de l'homme, mais plutôt permettre à tous les habitants de mieux vivre la ville et de redonner une signification aux lieux dans lesquels se déroule leur vie. En effet, l'homme ne se contente pas de la réalité objective de son milieu, il invente tout un monde de représentations qui guide ses choix et influence son mode de vie. La longue histoire de Rome le vérifie.

La perception de Rome et la construction de l'image

Une relation a toujours existé entre le vert urbain et l'espace construit. Si elle a varié au cours de l'histoire, c'est parce qu'elle dépend autant de l'évolution physique des villes, inscrite dans une réalité géomorphologique, que de la mentalité de ceux qui la font. Le Prince comme le citoyen concourent à changer la cité et à façonner les paysages urbains. La nature dans la ville reflète une culture et des goûts qui s'appuient sur des modes et des justifications politiques ou sociales. Pourtant, une image va se construire, soutenue et véhiculée par l'art et par les pratiques sociales. A Rome, cette image forte est le résultat de l'histoire particulière des jardins de la ville.

Vert urbain et jardins publics et privés, une longue histoire

Dès l'Antiquité, le territoire urbain se répartissait entre des espaces liés à l'usage public ou privé. Les jardins étaient présents à Rome à côté des bois sacrés (lucus). Ceux-ci, de propriété domaniale, maintenus dans leur état inculte sur les collines ou près des fleuves, consacraient par leur présence les lieux rituels. C'est ainsi que les statues des dieux du Capitole étaient baignées rituellement chaque année dans les eaux du fleuve Almone, traversant un bois sacré, près de l'Appia Antica.

L'argumentaire de Vitruve, qui décrit et justifie la présence et l'usage de zones vertes dans les métropoles, reste présent dans la réflexion sur une pratique d'urbanisme intégrant les espaces de nature dans le bâti urbain. Nécessaire à la salubrité d'une ville, le jardin est le lieu de la rencontre et du repos, du loisir, du sacré. Récréation visuelle et spirituelle, la présence de la nature permet au citoyen de se retrouver et de s'humaniser.

Sous l'influence hellénistique la ville devient plus minérale, plus construite, les monuments plus nombreux. Les bois sont souvent transformés en jardins (*hortus*),



Parc de la villa Doria Pamphili.

avec parterres de fleurs, bosquets de lauriers, fontaines et statues, créant un art des jardins. Autour des thermes on construira des couloirs couverts et ombragés, les allées de platanes sont déjà présentes sur les lieux de la vie publique des citoyens romains.⁵ A Rome, on retrouve des vestiges de ces jardins par exemple au Pincio, sur la colline de Celimontana, ou dans les bois de la villa Doria Pamphili. Leur localisation se maintient car elle a souvent été reprise par les villas historiques des siècles suivants.

Durant le Moyen Age et à l'époque Moderne, l'espace bâti à l'intérieur des remparts de Rome est moins important que l'espace cultivé ou à l'abandon. Les jardins entretenus, ceux des couvents ou du clos médiéval, plus tard, ceux des villas aristocratiques de la Renaissance, seront ouverts au public à certaines périodes et sous certaines conditions. La *lex hortorum* codifiait cet usage public d'un lieu privé.⁶ L'intention reste la même, permettre aux habitants des villes de se recréer dans la nature aménagée par l'homme pour son plaisir. Les nombreuses villas historiques à Rome, situées de part et d'autre des remparts, entouraient le territoire urbain d'une ceinture verte de nature aménagée, servant le bien-être des citoyens, et délimitant l'espace urbain par rapport à celui de la campagne.

Au Siècle des lumières les idées de Vitruve sont reprises. Le concept de sacralité est récupéré dans un sens éthique, selon les principes de la morale chrétienne et ceux de la moralisation des habitudes populaires. La vision du beau favorise l'éducation des esprits. L'exemple et la mémoire des antiques entraînent les âmes vers la noblesse des sentiments. On n'oublie pas le souci de la salubrité publique en créant dans la ville aux miasmes

4. Van Leeuwen-Maillet A.M., « Acteurs de l'environnement entre décisions politiques et appropriations individuelles : les espaces verts à Rome » in *SUD* n° 6, École Française de Rome, 1996.

5. Tagliolini A., *I giardini di Roma*, Roma, Newton Compton Éd., 1992, pp.11-29.

6. Campitelli A., *Le ville storiche a Roma, architetture e giardini dal 1870 al 1930*, Roma, Comune di Roma Xe Ripartizione, 1994.

mortifères, des lieux de santé publique. De plus, en devenant le lieu du mélange et du contact entre les catégories sociales, le jardin public permet l'apprentissage de la vie civile et contribue à créer des formes de socialisation nouvelles. Par sa mise en scène, il construit des espaces variés et agréables qui stimulent l'imagination et soutiennent l'intérêt de la fréquentation des jardins. Le contact et l'usage de la nature sont donc bénéfiques au peuple. Dans l'aménagement des jardins, on garde la codification de Le Notre pour les voies symétriques bordées d'arbres, les points de vue, les ronds-points et les parterres. Mais, à la fin du siècle le goût anglais pour les paysages se fait sentir dans les allées tortueuses, les bosquets et les pelouses.

Des jardins publics et des promenades sont créées selon ce modèle. Les aménagements urbains construits à Rome fin XVIIIe, début XIXe, comme l'escalier de la Trinité des Monts, le jardin du Pincio, la promenade de San Giovanni le sont en tenant compte à la fois de l'usage public, des finalités sociales et de la qualité de la vie urbaine. Le jardin du Pincio est un exemple particulier de cette construction idéologique de la nature dans la ville avec ses allées géométriques bordées de statues des grands hommes italiens, l'horloge hydraulique, le point de vue sur Rome et la coupole de St Pierre.⁷

Durant le XIXe siècle, peu de parcs ont été créés. On a aménagé le paysage de forêts et de jardins qui existait déjà et qui souvent avait été ouvert au public depuis longtemps, mais en les transformant au goût paysager anglais. C'est au cours de cette période qu'apparaissent de nouvelles pratiques de ces jardins et que l'on commence à fixer les conditions idéologiques de la préservation contre l'urbanisation d'une partie des espaces verts hérités.⁸ L'ouverture du jardin peut devenir un instrument politique. Ouvert au public, à peu de frais, il ne témoigne plus seulement de la richesse et de la splendeur du prince, mais aussi de son humanité. Celui-ci renforce ainsi sa popularité et cherche à rentabiliser ces espaces de nature dans la ville en fonction de leur « valeur d'usage ».

Le Prince Borghese en ouvrant son parc au public et en lui offrant des attractions, telles que casino, café, spectacles, laiterie, organise la rentabilité économique de son parc situé dans la proximité immédiate de la ville. Les plus grandes villas ont été parfois reconverties en fermes agricoles. La propriété Doria Pamphili, à l'ouest de Rome, devient une ferme modèle et s'agrandit par l'achat des

fermes situées dans son voisinage pour atteindre 210 ha en 1900. Seule la partie du jardin secret, autour de la villa, est maintenue dans son état de jardin d'agrément pour la famille. Les parcs plus réduits des villas historiques sont transformés sur le modèle du parc paysager pour des raisons de goût mais aussi de coût de l'entretien. Le parc de la villa Celimontana sur le Celio a été restauré dans ce style en 1985.⁹

La nature planifiée après l'unité italienne

La nature dans la ville raconte l'histoire d'un territoire naturel qui s'anthropise peu à peu. Jusqu'au XIXe siècle les villes conservaient de grandes portions de campagnes



Le Pincio.

dans leurs murs, jardins ou zones agricoles pour permettre aux habitants de se nourrir en cas de siège. Ceci se vérifie à Rome. Au moment de l'unité italienne en 1870, la commune de Rome compte 203 420 ha pour 240 000 habitants. Enfermée dans l'enceinte du mur d'Aurélien, la ville construite elle-même n'occupe que 1 467 ha dont 1 000 ha de terrains agricoles. Les zones d'habitat construit couvrent seulement 220 ha, le reste étant occupé par les jardins et les monuments. Sur le territoire de la commune de Rome, 180 000 ha de réserves foncières sont réparties entre vingt-cinq familles de l'aristocratie

7. De Vico Fallani M., *Storia dei giardini pubblici di Roma nell'Ottocento*, Roma, Newton Compton Éd., 1992, pp. 88-126.

8. Debie F., *Jardins de capitales*, Paris, CNRS, 1992, pp. 49-53.

9. Benocci C., *Villa Celimontana*, Torino, Nuova ERI, 1991, p. 150.

romaine. Parmi elles, onze possédaient 41 % de cette superficie. On pouvait parler de latifundia à l'intérieur de la commune. Ces propriétés étaient concentrées entre les mains de quelques grandes familles, Torlonia avec plus de 25 000 ha, Borghese 11 000 ha, ou Aldobrandini 8 000 ha.¹⁰

La construction de la nouvelle Rome s'est faite sur les terres de ces grands propriétaires fonciers qui ont participé activement à la spéculation foncière.¹¹ Les villas historiques entourées de parcs et de propriétés agricoles seront souvent démantelées pour construire les quartiers neufs, détruisant ainsi la couronne de verdure qui enchâssait la ville de Rome et la séparait de l'Agro Romano caractéristique mais plutôt malsain.

La croissance rapide de la population – elle a doublé en 1911 – entraîne une occupation du sol peu contrôlée par une planification plus indicative que contraignante. L'extension de la capitale voit donc disparaître les grands parcs des villas historiques pendant que se construisent des quartiers entiers sans espaces verts organisés. Cependant, les villas particulières des nouveaux dirigeants de l'Italie, sont construites le long des voies consulaires, comme la via Salaria ou la via Nomentana, où une suite de propriétés agrémentée de parcs de taille réduite est toujours présente dans le tissu urbain. Certaines de ces villas Torlonia, Glori, sont acquises par la municipalité pour devenir des jardins publics dans l'ouest de la ville aujourd'hui très densément peuplé.

Pourtant, les idées démocratiques d'égalité sociale, de diffusion du bien-être pour tous, contribuent à faire repenser le schéma des usages de la nature dans la ville et créer

sont vendues à l'État ou à la commune de Rome. La villa Borghese en 1889, la villa Ada, d'abord propriété royale en 1951, la villa Doria Pamphili en 1956. Ces trois parcs constituent aujourd'hui l'armature des grands parcs publics de Rome avec 414 ha situés dans un rayon de 5 km autour du centre de la ville.

La population de Rome atteint le million d'habitants en 1931. La zone construite s'étend alors dans un rayon de 4 km autour du Capitole et remplit d'un tissu urbain dense l'espace délimité par l'anneau de chemin de fer.

C'est à l'extérieur de la ville, en imaginant l'expansion urbaine vers la mer à Ostia, que le quartier de l'EUR est construit à partir de 1937. Prévu pour recevoir l'exposition universelle de 1942, il devait abriter les pavillons répartis dans des jardins, vitrines des paysages italiens. Le chantier à peine démarré fut abandonné à cause de la guerre. Les arbres prévus pour les plantations, installés dans des pépinières provisoires, grandirent sur place. Le projet de ville-jardin est repris en 1950 par l'architecte paysager Rafaele de Vico. Il incorpore les pins parasols et les sapinettes aux constructions et les bois d'eucalyptus dans les parcs. L'occasion des Olympiades de 1960 permet d'achever ce quartier en le dotant d'installations sportives de haut niveau. Ainsi, le palais des sports est construit sur une hauteur dont les pentes, aménagées avec des cascades, descendent vers le lac artificiel avec la plantation des mille cerisiers du Japon. L'EUR se présente avec de beaux espaces verts, plus de 100 ha, en parcs, allées, bosquets de pins, terrains de sport, le lac et la zone résidentielle de villas ou petits immeubles dans des jardins.

La croissance continue de la population, qui a encore doublé depuis 1945, a transformé le paysage de la ville en celui d'une métropole avec un urbanisme toujours peu organisé. Aujourd'hui, Rome reste la première ville d'Italie avec 2 864 000 habitants. Depuis 1981 sa population, comme celle de toutes les grandes villes italiennes, décroît. Cette stabilité démographique permet d'envisager autrement l'urbanisme. La qualité urbaine, absente dans la périphérie de Rome, pourra se reconstruire autour des zones vides de nature résiduelle éparses dans le tissu urbain.

Cependant, c'est pour retrouver la cité antique que les fouilles dans le cœur de Rome vont créer l'un des espaces verts les plus originaux pour une ville moderne. Devenu jardin pour mettre en valeur les ruines, le centre de Rome est un parc archéologique lieu de promenade, fréquenté par de nombreux visiteurs romains et étrangers. Il a plus à faire avec une réflexion culturelle et philosophique sur l'histoire et le temps qui passe qu'avec la vie d'une cité moderne active. Mais à Rome le passé semble plus fort que le présent dans la représentation de la ville. Vestiges antiques et nature souvent liés procèdent du même sentiment d'appartenance à la ville unique, intouchable, où



EUR : plantations au bord du lac.

de façon systématique des jardins et des parcs. La prise de conscience de la nécessité d'un nouvel équilibre entre l'homme et la nature dans l'espace construit a sauvé quelques-unes des plus grandes villas historiques. Elles

10. Recensement effectué en 1914 pour la « Nuova carta dell'Agro Romano » al 75 000 Roma.

11. Della Seta P., *I suoli di Roma*, Roma, Éd. Riuniti, 1988, pp. 19-23.

l'on perçoit plus ce qui se perd que ce qui se construit. Pourtant, c'est l'activité de la capitale qui explique la réalité métropolitaine de Rome. Le défi de Rome est peut-être là. Comment rester vivante quand son cœur, symbolisé par le Colisée, est un jardin couvert de vestiges antiques ? Et comment réconcilier l'histoire, la nature et les hommes sur ce territoire envahi par les images et les représentations d'un patrimoine qui la dépasse ?

L'image de la nature à l'ère de sa non-reproductibilité technique

La campagne romaine est passée au cours de ce dernier siècle d'un écosystème pastoral à un fonctionnement paysager issu de la représentation sociale d'une élite culturelle urbaine. Pour elle, la ville a envahi la campagne, au sens d'une « invasion barbare », détruisant l'intégrité d'un paysage rural qui enchâssait la ville. Toute intervention sur cette campagne est donc perçue comme une agression de l'image. La nécessité de sauvegarder une mémoire de ce paysage n'est pas celle de sauvegarder un mode de vie, que chacun s'accorde à trouver difficile, mais de protéger l'image reflétée dans les œuvres des peintres et les récits de voyageurs étrangers. Or cette image est le résultat d'un mode de vie qui n'existe plus. Désormais, la nature est repensée en termes sociaux et économiques selon le point de vue et l'usage des urbains.

L'obligation de construire de nombreux logements va entraîner une spéculation foncière et immobilière peu soucieuse des conséquences sur le milieu et son paysage. Les problèmes urgents réglés, on constate la perte ou la dégradation du site premier. Le rattrapage, s'il a lieu, se fait alors à travers la protection légale par la création de parcs archéologiques et paysagers ou la restauration des jardins. Mais les jardins sont fragiles car vivants. Quand seuls subsistent le dessin des allées et les arbres centenaires, le décor initial s'est perdu. La représentation idéalisée du passé risque de proposer la reconstruction d'un paysage imaginaire qui ne correspond plus à une réalité vécue. Pendant ce temps, la nature reprend ses droits dans une ville où l'abandon et le manque d'entretien ont laissé se développer des terrains en friches où se reconstitue un écosystème. Comment concilier la préservation des espaces naturels dans la ville et la sauvegarde d'un patrimoine paysager unique avec la réalité d'une métropole et les besoins de fréquentation de ces espaces par les usagers ? Cette question est difficile ; aussi plutôt que de prendre un risque, on préfère très souvent ne rien faire ou établir des lois de protection stricte qui permettent uniquement d'imaginer un avenir possible. Pourtant la valeur du lieu dépend aussi de sa représentation, et pour les habitants, elle est souvent un espace de vie sur lequel ils interviennent ou désirent intervenir.

Usage et gestion du vert urbain à Rome

La place reconnue à la nature dépend de sa représentation dans la mentalité de ceux qui l'utilisent comme de ceux qui la gèrent. Les acteurs ne peuvent être uniquement les décideurs et les techniciens. Les habitants comme les visiteurs de Rome montrent par leurs pratiques de ces espaces qu'ils les ont appropriés et les apprécient.

Les pratiques de la nature dans la ville

La nature dans le périmètre de Rome est encore utilisée comme terroir agricole par quelques agriculteurs. Le parc de l'Appia Antica est en fait, comme celui de Veio, plus



Le Colisée vu du parc du Celio.

une intention et une espérance de parc qu'une réalité. Actuellement, les terrains agricoles y sont encore nombreux. Élevage de moutons, de vaches, cultures maraîchères, mais aussi fruitières et même, parcelles de blé et d'oliviers, agrémentent ces paysages de toute une vie rurale à l'intérieur des espaces bâtis. Les pépinières, plus directement liées à la présence de la ville, occupent une autre partie de cet espace. Tout en maintenant un paysage agricole traditionnel, ces ruraux dans la ville constituent une population active rentable. Les urbains fréquentant ces lieux se trouvent confrontés à la vie de la campagne. Assister à la naissance des agneaux dans le parc des aqueducs, à la moisson sur le terrain des catacombes, à la récolte des choux sur l'Appia Antica... enrichit le plaisir de la promenade des urbains.

Les parcs et espaces publics de Rome répartis sur le territoire de la commune façonnent l'image des lieux de la vie sociale collective. C'est là que se trouve la partie commune de cet espace urbain où va se dérouler la rencontre, l'échange, le politique. On constate en effet une sorte de distribution tacite des lieux organisés d'après l'usage et les groupes de population concernés.

Selon l'heure, les sportifs courent sous les arbres des allées, le long des grands axes comme Via Cristoforo Colombo, pendant que les cyclistes remontent les contre-allées; les enfants jouent dans les parcs de proximité ou sur les aires de jeux aménagées dans les grands parcs publics; les adultes utilisent les aménagements sportifs de Villa Doria Pamphili ou de Villa Ada; les propriétaires de chiens se retrouvent dans la vallée de Villa Borghese; les mariés se font photographier et filmer près des ruines, des bâtiments ou sur les pelouses du parc Celimontana; les dimanches après-midi on se promène en famille sur l'ensemble des parcs, les plus jeunes restant parfois jusqu'à la tombée du soir. Les travailleurs étrangers

résidents à Rome se regroupent par nationalités pour le pique-nique dominical, Sri-Lankais à Ponte Milvio, Philippins sur la place du Quattrocento, Polonais sur le Celio... Le lundi de Pâques, jour de la *pasquetta*, les romains se retrouvent en famille pour le premier pique-nique traditionnel de l'année dans les champs du parc de l'Appia Antica, sur les berges du Tibre. Les citadins utilisent la nature urbaine pour leurs loisirs et leur vie sociale. Ces espaces verts deviennent le jardin de la ville, utilisable par tous.

Les nombreux touristes fréquentent de préférence les jardins et les parcs archéologiques du centre-ville : Villa Borghese, Palatin, Aventin, Circo Massimo et la promenade de Caracalla. La via Appia Antica, peu aménagée pour les piétons, reste cependant l'une des promenades préférées des visiteurs. Leur usage de la nature est plus contemplatif. Ces lieux touristiques se trouvent dans l'une des zones les plus vertes de Rome. Leur impression est donc celle d'une ville où la nature est très présente grâce à la visibilité de cette végétation.

Les habitants de la périphérie n'ont pas tous cette expérience. Selon les endroits, l'accessibilité au vert urbain est très réduite. Aussi, la première demande sociale des habitants de plusieurs quartiers de Rome, Tor Bella Monaca, Laurentino, Acilia, est celle de jardins sous la forme de parcs urbains de proximité. Imaginés comme une pause de beauté et de sérénité dans la convulsion quotidienne, ils doivent aussi améliorer l'aspect et l'image de leur quartier.¹²

Rome fragmentée cherche à reconstruire son unité entre les deux pôles interdépendants du centre historique, lieu de la mémoire et de l'identité, et celui de ses péri-



Parc de l'Appia Antica, moutons dans une prairie.

phéries. C'est en retrouvant l'histoire, présente dans les vestiges épars dans la campagne romaine que la requalification urbaine permettra l'usage actif du patrimoine et de la mémoire en interaction avec la réalité moderne des nouveaux quartiers de Rome et leurs besoins d'espaces verts de qualité. Néanmoins, pour que l'usage et la protection n'entrent pas en conflit, il ne suffit pas d'émettre des lois mais bien de définir les acteurs de la gestion de ces espaces naturels et leurs compétences. La commune de Rome s'engage activement dans cette voie.

Les acteurs de la gestion du vert urbain

Un consensus se dégage aux différents niveaux décisionnels sur la nécessité de relancer la planification de l'Aire Métropolitaine romaine à partir des grandes structures naturelles et du vert urbain. Un comité de consultation a été mis en place par la commune dans la suite du travail d'évaluation et de recherche sur l'écosystème de Rome.¹³ Au niveau régional, c'est un groupe de travail intégrant les trois autorités locales qui doit rédiger ce plan. Déjà, et pour la première fois, les zones vertes occupent plus d'espaces que les zones construites dans le *Plan de Sauvegarde de la commune de Rome* voté en 1995.¹⁴

12. Martinelli F., « Mobilitazioni per il verde e opinione sull'ambiente. I cittadini dei nuovi quartieri di Roma », Napoli, Ligori, 1991, pp. 251-260.

13. Cignini B., Massari G., Pignati S., (a cura di), *L'ecosistema Roma ambiente e territorio*, Roma, Fratelli Palombi Éd., 1995.

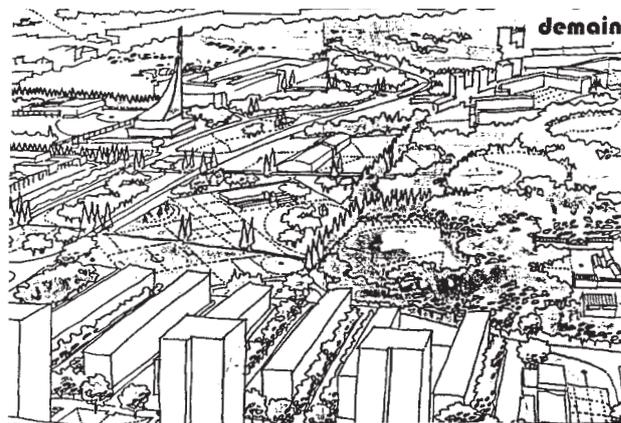
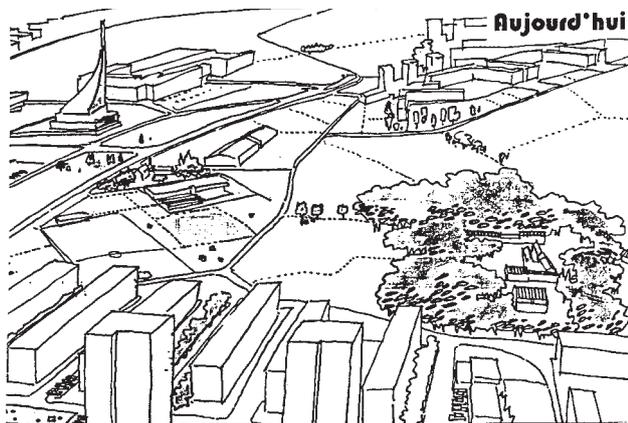
14. Delibere del Consiglio Comunale del 20/02/95 qui réserve 54 000 ha du territoire de l'Agro Romano pour des parcs.

Les espaces verts publics de propriété communale couvrent aujourd'hui 12 560 ha. Ils se répartissent entre les espaces verts aménagés pour les loisirs (2 764 ha), les autres zones vertes (688 ha) et les espaces prévus pour les zones vertes et le temps libre (8 600 ha). Les premiers comprennent, à côté des parcs, les villas historiques et les espaces de quartier, les espaces verts pour le sport (100 ha) et les 186 ha de zones vertes archéologiques sous la responsabilité de la Surintendance Archéologique. Les principaux parcs sont ceux des grandes villas et les parcs naturels tels les parcs de Castel Fusano avec 1 100 ha le long de la côte, Monte Mario 154 ha ou Pinetto 50 ha. Parmi les seconds se trouvent 243 ha pour les pépinières et les cimetières, 300 ha de vert scolaire et 145 ha de vert d'accompagnement. La réserve foncière de 7 600 ha de terres agricoles autour du GRA offre une opportunité d'aménagement en espaces verts.¹⁵

La commune de Rome, pour favoriser l'intégration urbaine et sociale des quartiers de sa périphérie, a démarré un grand projet de requalification urbaine qui doit améliorer la qualité de la vie de ses habitants. La valeur environnementale reconnue à la nature, ou aux espaces vides qui traversent ou entourent les quartiers et les lotissements, est devenu un facteur de promotion pour les aménagements prévus. Le projet de Tor Bella Monaca-Torre Angela en est un bon exemple. Les espaces naturels sont aménagés pour créer les lieux de rencontres et relier ces deux lotissements avec des places ombragées.

FIGURE N° 2

PROJET DE REQUALIFICATION DES QUARTIERS TORRE ANGELA ET TOR BELLA MONACA (COMMUNE DE ROME-URBAN).



Trop souvent, les municipalités ne parviennent pas pour des raisons économiques à maintenir et à entretenir leur patrimoine de zones vertes. Diverses formes de collaboration se sont donc développées entre l'administration de plusieurs villes italiennes et des partenaires privés. A côté des sponsors, on trouve des citoyens ou des groupes sociaux qui adoptent un espace vert et le gèrent suivant un contrat de coparticipation.

Ainsi, des places ont été restaurées à Milan dans les lieux significatifs du décor urbain, en accord entre la com-

mune et un financeur privé.¹⁶ A Rome, des conventions sont passées entre la municipalité et des associations de bénévoles pour entretenir certains espaces verts. Le projet des « espaces verts de qualité » (*punti verdi di qualità*) s'inscrit dans cette perspective. Cette proposition communale vise plusieurs objectifs. L'augmentation des superficies de vert urbain gérées par le service des jardins, accompagnée de la réduction du personnel pour des raisons budgétaires, ne lui permettent plus de répondre à la demande d'entretien des jardins publics. Requalifier les zones périphériques par la création de zones vertes par et avec les habitants est un moyen de répondre à leur demande de qualité mais aussi de les impliquer dans une démarche participative aux projets et à leur gestion.

La proposition du Conseil municipal de lancer un concours pour « la réalisation et la gestion des zones de propriété communale abandonnées et des zones vertes pas ou peu aménagées », tente tout au long des 15 articles de définir, à la fois, les exigences de qualité de vert urbain dans ces parcs de proximité et un partenariat original entre les services municipaux et des partenaires privés.¹⁷ La municipalité pourra aussi contrôler l'utilisation des espaces publics détournés par des usages privés, et en réorganiser l'usage et l'entretien en définissant des interlocuteurs choisis parmi les associations de quartiers, de propriétaires ou de locataires, ou des petites entreprises.

Les 75 zones retenues représentent 470 ha de vert urbain réparties dans la périphérie de Rome dans les lieux de forte densité de population, à l'intérieur du tissu

urbain. Leur superficie varie de 1,3 ha à 25,7 ha, la majorité se situant autour de 5,3 ha. Ces terrains sont actuellement confiés soit au Service des jardins (49 %), soit aux domaines (24 %), soit prévus dans le cadre d'opéra-

15. Données fournies par le Service des Jardins de la Commune de Rome.

16. Roditi G. (A cura di), *Verde in città un approccio geografico al tema dei parchi e dei giardini urbani*, Milano, Guerini Studio, 1994, pp. 53-56.

17. III a Proposta (Delibere Della Giunta Comunale del 30-5-1995 n. 94).

tions d'urbanisme. Parmi eux 41 sont inscrits comme Parcs Publics sur le PRG (*Piano Regolatore Generale* de 1965) qui définit l'usage du sol urbain. 26 sont utilisés comme tels, même s'ils sont mal entretenus ou en mauvais état. Ce sont souvent des friches ou des zones en pentes auprès des quartiers d'habitations. Leur réhabilitation en « points verts de qualité » devrait les intégrer dans le fonctionnement du tissu urbain et contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie de ces quartiers. Il s'agit donc bien de dépasser une carence de l'administration qui n'a pas su ou pu aménager et entretenir ces espaces durant toutes ces années.

Pour réaliser ces projets selon ce nouveau système, un cahier de charges précise clairement les contraintes auxquelles doivent se soumettre les partenaires privés. Selon la taille des parcelles la zone de vert public est plus ou moins étendue. 50 % de la superficie sur 3 ha, 70 % sur 7 ha. La partie restante peut être aménagée, selon des critères de rentabilité économique, en développant des activités d'accompagnement dans les domaines des loisirs, de la culture et du commerce : crèche, centre sportif, point de restauration et vente de produits biologiques, activités socioculturelles, services d'hygiène. La création d'emplois sur place est prévue autour des ces activités.

Pour résoudre de façon sûre l'entretien des zones vertes publiques, un système est mis en place qui doit équilibrer les comptes entre les frais d'entretien et les bénéfices que l'on pourrait réaliser grâce aux diverses activités installées sur une partie de la superficie. La gestion et l'entretien de ces espaces sera confiée à ceux qui auront aménagé la zone. Le Service des Jardins est responsable du choix, du contrôle et de l'exécution des projets, ainsi que de la surveillance de la gestion.

Cette proposition a recueilli un grand intérêt, deux cent vingt réponses sont parvenues au Service des Jardins intéressant soixante-quatre des parcelles proposées. Les onze projets non retenus concernent des zones liées à des opérations d'urbanisme dont la rentabilité n'est pas clairement apparue. Après les diverses opérations de contrôle sur les projets, concours, réponses dans la Conférence des Services aux obligations et contraintes à respecter, délibération du Conseil Municipal, Accord

de Programme avec la Région pour les dérogations d'urbanisme nécessaires, les projets devront faire l'objet d'un plan de zone avant de démarrer.¹⁸

Cette longue démarche administrative, si elle ne lasso pas l'enthousiasme des partenaires privés, permettrait d'entrer dans une phase de réalisation d'ici une année. En reconnaissant la compétence des citoyens à gérer leur espace de vie dans le cadre de la planification participative, la municipalité restaure un dialogue avec les citoyens et permet d'affirmer le pouvoir du politique sur le territoire. Les espaces publics sont le lieu privilégié de cette démocratie en actes.

La longue histoire de Rome s'est inscrite dans son territoire. Les parcs archéologiques et paysagers, créés pour conserver son glorieux passé, offrent à la ville moderne des espaces naturels qui réduisent la pollution atmosphérique. La végétation très présente lui fait retrouver une qualité de vie que l'urbanisme de ce siècle ne permettait pas d'imaginer. Enfin, les nombreux espaces de nature résiduelle dans le tissu urbain deviennent un atout et un enjeu pour la qualité de la ville de demain.

Les élus de la ville de Rome doivent résoudre les problèmes communs à toute métropole. Mais Rome est en plus une ville touristique unique. A l'occasion du Jubilé du Christianisme, la municipalité doit prévoir la transformation de la ville pour qu'elle puisse accueillir des millions de touristes. L'ouverture des espaces, la qualification autour des zones vertes, l'aménagement de la mobilité sont imaginés en considérant la place de la nature dans la ville. Il faut inventer d'autres espaces correspondant à la vie des hommes de ce temps et à leur besoin de nature. La participation des habitants est indispensable pour que, présents dans les choix et les orientations d'urbanisme, ils ne permettent pas que Rome devienne un musée à ciel ouvert mais une ville où il est agréable de vivre.

Anne-Marie Van Leeuwen-Maillet

18. Mettant ainsi en application les possibilités de fonctionnement de la Loi 142/90.